

RECYCLAGE L'UTO devient actionnaire majoritaire de GazEl SA. Usines projetées.

Nos déchets en énergie à Vétroz

CATHRINE KILLÉ ELSIG

Lundi soir, l'Usine de traitement des ordures du Valais central a acheté 51% des actions de GazEl SA, société ayant pour but la production et la valorisation d'énergies renouvelables à partir de déchets végétaux. La nouvelle a été annoncée hier en début d'après-midi à Vétroz, au beau milieu des 50 000 m² réservés à la construction de tout un site de recyclage.

Le nouveau président du Conseil d'administration a été nommé en la personne d'Alfred Squaratti, conseiller municipal sédunois et représentant du district de Sion. Celui-ci a expliqué les raisons de ce mariage en indiquant que le dossier avait été étudié pendant une année à l'UTO. L'autre concurrent de GazEl qu'est Kompozag a donc été écarté. «*Nous voulions profiter d'un site déjà existant, facile d'accès mais suffisamment loin des habitations*» a expliqué Alfred Squaratti. La proximité de l'autoroute, de la voie de chemin de fer a été prise en compte. De plus, les autorisations de construire ont été obtenues.

Choix valaisan

Formée de 37 communes, l'UTO s'allie donc à une société fondée en 2007 par Ecobois-Recyclage SA qui bénéficie d'un partenariat avec 25 communes.

Marcel Maurer, président du comité directeur de l'UTO, a aussi relevé les atouts qui ont pesé dans la balance pour cette union des forces. Le fait que le «*projet est totalement valaisan*» a



Ce type d'installations sera nécessaire dans la première usine qui devrait ouvrir ses portes en septembre 2012. DR



ALFRED SQUARATTI PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GAZEL SA

«**Le choix d'un partenaire pour l'UTO a été étudié pendant un an.**»

aussi joué un rôle. GazEL SA va effectivement offrir à ses membres une solution complète, locale et durable. Marcel Maurer s'est réjoui de cette réalisation parce que ce type de filière

n'existe pas à l'UTO. Le compost du marc de raisin mis en place avait posé de gros problèmes. De plus, les riverains du centre de compostage de Pra-Bardy ont au fil des années manifesté leur mécontentement en raison des odeurs dégagées par la place. «*Nous pourrions dans un proche avenir le fermer*», a signalé Marcel Maurer.

8 millions de francs à investir

Olivier Bourdin, nouveau vice

président du conseil d'administration de GazEl SA et administrateur d'Ecobois-Recyclage SA, a indiqué que des travaux avaient déjà débuté en vue de la valorisation énergétique de la biomasse. Dans un premier temps va être édifiée l'usine de méthanisation qui absorbera les déchets verts ainsi que les déchets ménagers. Ces matériaux libéreront lors d'un processus de fermentation un gaz naturel brut pouvant être transformé soit en électricité soit, après épu-

À L'EXAMEN

Le conseil d'administration de GazEl SA a décidé de mettre le projet de méthanisation en priorité «*une*», en raison notamment de la nouvelle législation concernant le traitement des co-substrats.

L'opportunité de construire une centrale chaleur force est encore examinée.

Des analyses seront menées. Cette éventuelle deuxième étape serait achevée en 2013.

Ce type d'installation fonctionne par la combustion de biomasse ligneuse qui produit de l'eau chaude et de la vapeur.

Le coût de cette seconde usine devrait avoisiner les 22 millions de francs.

25 000 tonnes de bois seront nécessaires et proviendront pour l'essentiel des rebuts de compost, de branches, de souches ainsi que de divers apports de bois propre.

Ces matériaux seront collectés autant dans le Valais central que dans le Haut-Valais en collaboration avec l'UTO. **CKE**

ration, en biogaz. Ces deux énergies renouvelables pourront être injectées directement dans les réseaux de la région. Le «*digestat*» sera transformé en compost et servira aux agriculteurs et viticulteurs pour l'amendement des champs et des vignes.

La capacité annuelle de traitement se chiffre à 15 000 tonnes. Le prix de l'investissement se monte à 8 millions de francs et l'entité pourrait être opérationnelle en automne 2012 déjà. **CKE**